Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260928-2026_119-DE

brocéliande communauté

Brocéliande Communauté
1 rue des Korrigans
35380 PLÉLAN-LE-GRAND
02.99.06.84.45
www.cc-broceliande.bzh

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire

Séance du 28 septembre 2026

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

N°2026-119

En exercice : 27
Présents (P) : 25
Excusés (E) : 0
Pouvoirs : 2
Nombre de votes : 27

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre, les conseillers communautaires se sont réunis salle Ozégane à Plélan-le-Grand sur convocation du Président, Monsieur Roland HERCOUËT en date du 18 septembre 2026.

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P), Charléric BANCHEREAU (P), Gérard BERRÉE (P), Sophie BLEJEAN (P), Dominique BOISSEL (P), Christophe CHEVALIER (P), Fleur DE LAUNAY (P), Emilie DEGHAYE (E – A donné pouvoir à Annick AUBIN), Claire DESMARS (P), Stéphanie DUMAND (P), Laurent DUMERCY (P), Laëtitia ELIE (P), Florence FRETAY (P), Audrey GRUEL (P), Roland HERCOUËT (P), Casimir LECHEVALIER (P), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (P), Pascal MOISAN (P) Ange PRIOUL (P), Julien QUERBOUËT (P), Michèle RAULLINE (P), Ronan RIOU (P), Catherine ROBIN (P), Olivier ROPERT (P), Eric VALLET (P), Eva WARNS (E – A donné pouvoir à Fleur DE LAUNAY)

Secrétaire de séance : Dominique BOISSEL

RESEAU DE CHALEUR
AVENANT N°1 A LA POLICE D'ABONNEMENT DE LA COMMUNE DE PAIMPONT ET DU PRESBYTERE

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260928-2026_119-DE

Vu *le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment l'article R. 2221-72*
Vu *la délibération n° 2012-065 en date du 25 juin 2012 portant sur la création de la régie du service public de fourniture de chaleur*
Vu *la police d'abonnement pour l'accès au réseau de chaleur*
Vu *l'avis favorable du prêtre de Paimpont en date du 2 février 2026*
Vu *la demande de la commune de Paimpont en date du 4 février 2026*
Vu *l'avis du conseil d'exploitation du réseau de chaleur du 1er septembre 2026*

Madame la Vice-Présidente en charge des finances, de la commande publique, de la formation des élus et du numérique expose que Brocéliande Communauté a créé par la délibération en date du 25 juin 2012, une régie dotée de la seule autonomie financière, dénommée « Réseau de chaleur de Paimpont ».
Ce réseau de chaleur dessert 5 usagers : la mairie, le presbytère, l'office de tourisme, la base nautique et le foyer ADAPEI Argoat.

La mairie de Paimpont utilise des bâtiments du presbytère pour son agence postale communale et une salle mutualisée, soit 1/3 de la surface totale facturée au presbytère.
Elle demande donc à ce que sa police d'abonnement soit revue afin d'intégrer ces salles dans le calcul de la facturation, à compter du 1er janvier 2026.

Il est proposé au Conseil Communautaire de contracter un avenant n°1 à la police d'abonnement de la mairie de Paimpont et du presbytère afin de tenir compte de cette demande.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil décident :
- d'APPROUVER la demande de la commune de Paimpont à compter du 1er janvier 2026
- d'AUTORISER le Président à signer l'avenant n°1 correspondant à la police d'abonnement de la commune et du presbytère

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Le 29 septembre 2026,
Pour extrait conforme,
Le Président
Roland HERCOUËT